Jean Louis Pascal Roche de Bosviel

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1783

Né à Montpellier (Hérault), le 25 juin 1765

Mort à , le 1854

---

ancien proviseur du collège de Tournon
chevalier de la Légion d'honneur

Notes bio-bibliographiques

frère de Laurent Roche

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Notice par Victor de Bonald, dans les Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

Section des Lettres 1re année.

Hamel : Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly

Germaine L'HERBIER-MONTAGNON
"L'Oiseau Bleu"
TOURNON (Ardèche)

Note du 23 Avril 1960

Fichier Oratorien

ROCHE Laurent né à Montpellier le 28 Nov 1756 -

Professeur au Collège Royal Militaire de Tournon en 1779 et 1780.

Le Collège de Tournon fut rattaché à l'Université (académie de Nîmes) en Juin 1819 -

Le premier provisorat de M. Penaud fut désastreux -

On fit alors appel à l'Abbé Laurent Roche - qui était alors inspecteur d'académie depuis 1821

Nommé proviseur à Tournon en Mai 1821 -

Releva ce Collège Royal : grâce "à son autorité et à sa dignité"

Quitte Tournon au printemps 1825,

nommé à Juilly -

Le 11 Mai 1825 arrive au Collège de Juilly

Nommé Supérieur -

Pour la suite de sa carrière consulter :

Histoire de l'Abbaye et du Collège de Juilly par Charles Hamel 1888

Livre V chapitre II page 376 à 379

Au Même chapitre page 379 le frère de Roche Laurent, l'abbé c'est à dire Pascal Roche qui fut proviseur du Collège Royal de Tournon de 1830 à 1834

Jean Louis Pascal Roche de Bosviel

né à Montpellier le 25 juin 1765

1791-1792 physicien au collège de Sabins

proviseur du collège de Tournon

retraité en 1834

chevalier de la légion d'honneur

fonde avec Belin les Annales des Concours généraux

M. 228 B. Noms des Conf. de l'Institution de Toulouse 1783

Jean Bte Roche de Boisviel (Il a pris ce nom pour se distinguer de son frère)
fils de Pierre Roche, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et de
Claire DeVals, né le 4 juin 1763 à Montpellier
Il a fait ses humanités en notre pension de Marseille et à celle de Lyon où il a
fait sa philo en une année

Entré le 7 février 1783 à Toulouse

SOCIÉTÉ ANONYME

DU COLLÈGE DE JUILLY

AU CAPITAL DE 500,000 FRANCS

Siège social à Paris

Paris, le ______________ *18* .

M

Le Conseil d'administration de la Société anonyme du Collège de Juilly a l'honneur de vous informer que Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle ordinaire, pour le ______________ très précises, au siège de la Société, ______________ à l'effet :

1° D'entendre le rapport du Conseil d'administration sur la gestion pendant l'exercice écoulé et d'approuver les comptes, s'il y a lieu, sur le rapport de Messieurs les Commissaires de surveillance ;

2° De procéder au renouvellement du Conseil da'dministration, conformément à l'article 14 des statuts ;

PARIS – IMP. CHAIX RUE BERGÈRE 20–4542–2.

3° Et de nommer les Commissaires de surveillance pour l'exercice courant (article 26 des statuts).

La présente lettre vous servira de carte d'entrée à l'Assemblée.

Le Conseil se charge de faire représenter les actionnaires qui lui remettront leurs pouvoirs.

Veuillez agréer, M. , l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil.

8 Juillet 1834

1/

Monsieur

Le p. Fabaraud me marque avoir prié Mr
le directeur d'envoyer son neveu a paris pour
que m de adrien sa tante, que l'enfant doit
prevenir trois jours d'avance les tailles partir
de suite pour limoges, il ajoute que je m'entendrai
avec vous pour le solde, veuillez donc me
le faire connaitre afin que je puisse en
tenir compte a monsieur caire quand nous
reglerons au trimestre qui va expirer, car
il nous en exceptons les 15 jours de repetitions
dus par desfrance, de Bournont, de ffers
les deux freres Benoit, les deux freres de

Gardane, mallet se montant en principal au 160f. mallet et de Bournont étant à 60f. par mois, doivent être entièrement rentrées.

j'ai l'honneur d'être avec un affectueuse considération

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

J. Roche

8. juillet 1830

Rue des noyers. 41.

Mr l'abbé Louis et Mr Desdouis se rappelant à votre souvenir

Monsieur

monsieur peyronat au collège de juilly

Dammartin

seine et marne

8 Juillet 1830

Mr Piche

1830

1830

2

Paris, 3 7bre 1833.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que je quitte Paris pour aller me fixer à Trévoux. Une personne chargée de ma procuration se présentera chaque trimestre avec mon certificat de vie chez M. Debecourt pour toucher ma pension. Je l'en ai prévenu, comme je le fais à votre égard, afin que le changement de personne pour toucher ne vous surprît ni l'un ni l'autre.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée

Laval

Mr Laval
3 Xbre 1833

Monsieur le directeur
de la maison d'éducation de
Juilly (Sne et marne)

3

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de fournir sur Mr Oppermann votre banquier un bon de 400 francs représentant la moitié de la pension alimentaire dont je jouis sur votre établissement et ce pour le semestre échu hier.

Si, comme en janvier dernier, vous voulez me faire payer par MM. Basile et Castelnau ou toute autre maison de cette ville, le mandat ci dessus sera comme non avenu. J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée

Votre très dévoué serviteur

P. Fischer

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Montpellier, le 1 juillet 1848

P. Roche

1. juillet

Réc. M. Baule Cattetirau
le 5 juillet

A Monsieur

Monsieur Level

administrateur temporel de la maison d'éducation de

Juilly Seine et Marne

MONTPELLIER 4 JUIL. 48 (33)

DAMMARTIN 4 JUIL. 48 (73)

41

Répondu que les fonds sont faits à Montpellier.

Monsieur,

Vous avez sans doute été informé du décès, arrivé le 9 janvier dernier, de Mr. l'Abbé Laurent Roche, l'un des deux pensionnaires de ce nom que la maison de Juilly comptait à Montpellier.

Mr. Pascal Roche, pensionnaire survivant, m'a fait parvenir une quittance de Quatre cent francs, montant du semestre de sa pension échu au 1er Juillet courant.

Mr. Oppermann, banquier, auquel j'ai présenté cette quittance le 10, m'a dit n'avoir point encore reçu de vous d'autorisation afin de payement.

Auriez-vous la bonté de me faire connaître si le payement des 400f dont il s'agit s'effectuera à Paris, ou si, comme pour le semestre précédent, il entre dans vos intentions de faire des fonds à Montpellier même ? Je désire assurer mon vieil et respectable ami, Mr. Pascal Roche, que je n'ai point perdu de vue ses intérêts, et j'attendrai, pour lui écrire, les renseignements que je viens solliciter près de vous.

Veuillez bien agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. Nanner

Paris, 13 Juillet 1848.

(Mr. Nanner, No. 33, rue de Grenelle St. Germain.)

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

13 Juillet

Mr Baumes (P. Roche)

De la bibliothèque de Pascal Roche
(1765-1856), confrère laïque de l'Oratoire
avant la Révolution
(Voir notice par M. de Bonald dans le
1er volume des Mémoires de l'académie
des Sciences et Lettres de Montpellier, section
des Lettres).
Offert par son petit-neveu, professeur à
l'Université catholique d'Angers. 16. rue
Jeanne Hachette - Paris. XVe. avril 1931
Louis Roche

Son frère aîné l'abbé Roche (1759-1848)
était aussi oratorien. Voir l'Histoire du
collège de Juilly par M. Hamel.

NOTICE

SUR

M. PASCAL ROCHE,

Membre honoraire de l'Académie.

Par M. Victor de BONALD.

Nous venons rappeler à l'Académie, sur l'invitation de la Section des Lettres, le nom d'un bon et vénéré vieillard, que la mort nous enlevait il y a peu de mois : intelligence d'élite, savant laborieux et modeste, M. Pascal Roche n'a rien laissé, il est vrai, qui doive jeter quelque éclat sur son nom ; mais sa carrière, honorée par la vertu et jusqu'à sa dernière heure embellie par l'étude, fut celle d'un sage, et sa vie le long reflet d'une âme droite, d'un cœur noble, d'un esprit distingué. N'est-ce pas un titre suffisant au pieux souvenir de ses collègues ?

Un des derniers débris d'une illustre congrégation enseignante, le dernier docteur en médecine reçu par l'ancienne Université de Montpellier, M. Roche remontait par son âge à des institutions déjà bien éloignées de nous. Nous voudrions ne pas ajouter que, même par ses goûts littéraires, il n'était pas de notre époque ; et cependant il se rattachait par là à cette grande famille d'érudits, qui, depuis trois siècles, a jeté en France un vif

éclat, mais ne vit plus aujourd'hui que dans de rares descendants; son nom même est presque oublié maintenant avec la science qu'il représentait : M. Roche était un véritable *humaniste*.

M. Jean-Louis-Pascal Roche était né à Montpellier, le 24 juin 1765. Son père, Pierre Roche (1), docteur en médecine de l'Université de Montpellier, appartenait à une famille honorable et considérée de cette ville. Sa mère se nommait Claire de Vals (2). A peine âgé de dix ans, il fut envoyé au collége de l'Oratoire, à Lyon, pour y faire ses études sous la direction de son frère aîné, l'abbé Laurent Roche (3), qui, tout jeune encore, y professait la philosophie.

Un goût très-vif pour l'enseignement ne tarda pas à se développer chez le jeune Roche, et l'engagea à entrer dans la congrégation de l'Oratoire, aussitôt après avoir terminé ses études. On sait que les membres de cette Compagnie, célèbre par l'éclat de ses services et par les grands hommes formés dans son sein, ne se liaient pas par des vœux, à l'instar des Ordres religieux. C'était une simple Congrégation, où chacun restait libre dans la vie commune. « Là, dit Bossuet, une sainte liberté fait un » saint engagement : on obéit sans dépendre; on gouverne sans com- » mander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient » sans le secours de la crainte (4). » L'Oratoire n'admettait d'autres vœux que *ceux du baptême et du sacerdoce* (5). Ainsi, M. Pascal Roche n'ayant pas, à l'exemple de son frère, reçu les ordres ecclésiastiques, conserva toute son indépendance et put se livrer entièrement à sa vocation pour l'enseignement.

Il fut attaché comme professeur aux colléges d'Agen, de Troyes, de Provins, de Soissons, d'Arras et de Boulogne, et successivement chargé, depuis la grammaire jusqu'à la philosophie, des diverses parties de l'en-

---

(1) Pierre Roche mourut en 1779. Des vers de lui, conservés dans les papiers de son fils, attestent son goût pour les Lettres, et ne sont pas dépourvus de mérite.

(2) La famille de Vals était des environs de Carcassonne.

(3) L'abbé Laurent Roche est mort à Montpellier, peu d'années avant son frère, en 1848.

(4) Oraison funèbre du P. Bourgoing.

(5) *Idem.*

seignement, que la facilité de son esprit, ses rares aptitudes et son âpreté au travail lui permirent d'aborder toutes avec succès. On peut juger par les nombreux recueils de devoirs, d'explications, d'analyses, de notes de toute espèce, se rapportant aux diverses classes qu'il a professées, quel soin, quelle conscience il apportait à leur préparation.

La suppression des congrégations religieuses ne laissa pas longtemps M. Roche à des devoirs remplis avec autant d'amour qu'ils avaient été acceptés avec liberté. De retour dans sa famille, il se livra à l'étude de la médecine, soit que, jeté par des événements supérieurs à sa volonté hors des voies qu'il avait choisies, il eût à cette époque conçu le projet, plus tard abandonné, de suivre la carrière de son père; soit qu'il voulût, seulement par curiosité scientifique, employer les loisirs de son exil pour s'initier à la science que sa ville natale lui offrait le plus de moyens de cultiver.

Toujours est-il qu'il mit à ces nouvelles études l'ardeur que lui communiquait un inépuisable désir de s'instruire. Il avait pris le grade de maître-ès-arts bientôt après son arrivée à Montpellier. Il fut reçu bachelier en médecine à la fin de l'année 1791. Nous avons trouvé dans les recueils de la Faculté la thèse qu'il soutint pour l'obtention de ce grade (1). Nous ignorons quelle est la valeur de cet essai au point de vue médical, mais nous croyons pouvoir dire que le goût sûr et exercé de l'humaniste se révélait en plus d'un endroit de ce travail ingrat, par la correction du style et l'élégance de la diction.

Mais l'heure des proscriptions venait de sonner. Membre d'une ancienne congrégation religieuse, M. Roche fut arrêté avec sa mère (2), et incarcéré comme *suspect* et *fanatique*, dans l'ancien évêché de Montpellier transformé en prison.

On connaît l'étrange spectacle qu'offraient à cette époque les prisons de Paris. C'était à travers de folles distractions, dans de frivoles amu-

---

(1) *Tentamen medicum de catalepsi. — Monspelii, apud G. Izar et A. Ricard, Universitatis medicinæ typographos, in foro d'Encivade* N° 208. *Anno Reipublicæ secundo*, in-8° de 16 pag.

(2) Son frère, l'abbé Laurent Roche, avait émigré.

sements, parfois au milieu d'intrigues galantes, que les victimes attendaient leur tour d'échafaud, et, s'il faut en croire certains mémoires, la mort semblait n'éveiller dans leur esprit d'autre préoccupation que celle de franchir avec grâce et d'un pas leste la fatale échelle. Ce phénomène, que pouvait seul offrir l'esprit français sous l'action de doctrines sceptiques, plus répandues à Paris que dans le reste de la France, ne se reproduisait pas d'une manière aussi sensible en province. Cependant, à un moindre degré, et fort en petit, il est vrai, l'Évêché de Montpellier rappelait la vie et l'étrange insouciance des hôtes de la Conciergerie. Le plaisir s'y mêlait, avec de singuliers contrastes, aux douleurs de la détention, et si une gaîté sobre et calme accusait chez plusieurs la sérénité des âmes fortes dans le malheur, ailleurs, intempestive et peu digne, elle trahissait dans de bizarres et burlesques divertissements, la frivolité d'esprits dont les approches même de la mort ne pouvaient élargir l'horizon.

Les scènes qui se passaient sous ses yeux fournirent à M. Roche le sujet de deux poèmes satiriques et burlesques (1), dont la composition égaya les longues heures de sa captivité, mais qu'il n'a jamais eu l'intention de publier. D'une versification assez facile, ils n'offrent d'ailleurs rien de remarquable, et ne pourraient avoir qu'un certain intérêt de curiosité comme tableau de mœurs locales. Les notes qu'il y a ajoutées nous apprennent que le poète n'a été qu'historien.

Si les prisons offraient à M. Roche le sujet de travaux littéraires, distraction d'un esprit élevé, elles présentaient à son noble cœur, ce qui valait mieux encore, l'occasion d'utiliser au profit de ses compagnons d'infortune, ses connaissances médicales. Le docteur René, accablé par le service d'une prison qui renfermait près de 400 détenus, et qui *mourut peu de temps après, épuisé de fatigues et victime d'un zèle au-dessus de ses forces* (2), avait chargé le jeune bachelier de le suppléer dans l'intervalle

---

(1) *Les quatre parties du jour du ci-devant Évêché de Montpellier*, poème en quatre chants, suivi du *Retour de la médaille, ou les enfermants enfermés*, poème en un chant.

(2) M. Pascal Roche, dans les notes du poème : *Les quatre parties du jour*.

de ses visites, et de lui faire, chaque matin, un rapport sur tous les malades de la maison.

M. Roche passa ainsi sept mois, se consolant de sa détention par l'étude et l'honorant par le dévouement. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il reprit ses études médicales et fut reçu licencié, puis docteur en 1795.

Mais une irrésistible vocation le ramenait à l'enseignement. Dès que l'ordre se fut rétabli sous la puissante et féconde initiative du Premier Consul, M. Roche se rendit à Paris; il y fonda, en 1802, avec son frère, une maison d'éducation qu'il dirigea pendant plusieurs années. Plus tard, en 1813, il accepta le soin de présider à l'éducation des quatre fils de Mme la duchesse de Montebello. L'habileté du maître ne fut sans doute pas étrangère aux succès qu'obtinrent, dans les concours généraux, ces jeunes gens qui devaient un jour servir avec distinction leur pays dans diverses carrières; et des relations maintenues depuis cette époque, relations qui n'honorent pas moins le maître que les élèves, disent assez qu'aux qualités de l'esprit qui sait enseigner, il joignait aussi les dons du cœur, sans lesquels la science de l'éducation reste incomplète et stérile.

En 1825, plusieurs oratoriens se réunirent pour réorganiser le collége de Juilly, un de ceux qui avaient jeté le plus vif éclat sur l'Oratoire, et où vivaient encore les souvenirs de Malebranche. M. Pascal Roche ne pouvait manquer d'aller retrouver les frères d'armes de sa jeunesse, les derniers survivants de sa famille d'adoption, et la direction des études lui fut dévolue. Cet essai de restauration de l'Oratoire ne réussit pas; en 1829, le collége de Juilly passa en d'autres mains. M. Roche donna d'abord son concours à la nouvelle direction du collége; mais il le quitta bientôt, ayant été nommé, en 1830, proviseur du collége royal de Tournon. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1834, et se retira à cette époque dans sa ville natale, où nous l'avons vu, pendant vingt ans, consacrer sa verte vieillesse à la culture des Lettres.

M. Roche avait l'esprit heureusement doué par la nature, mais il l'avait singulièrement enrichi par l'étude. Passionné pour les littératures grecque et latine, cela ne l'avait pas empêché de cultiver les langues

vivantes, dont plusieurs lui étaient familières, et d'acquérir, de notre propre littérature, la connaissance la plus étendue. A toutes les époques de sa vie il avait aimé et cultivé, et non sans quelque succès, la poésie. A part les deux poèmes dont nous avons parlé, ses manuscrits contiennent quelques comédies et un recueil considérable de vers français dans divers genres. L'imagination, qualité essentielle d'un poète, manque en général dans ses vers ; le style en est plus correct qu'élégant ; son esprit, trop préoccupé des règles, se refuse à un tour nouveau, à un trait hardi ; mais de la facilité, de la grâce et de l'esprit se font remarquer dans ces exercices poétiques, et des vers qui ne valaient pas ceux-là ont souvent trouvé des lecteurs.

Au reste, ce n'étaient aux yeux de M. Roche que de simples exercices, des délassements, dont il n'a jamais fait confidence au public, et qu'il ne destinait pas à franchir les murs de son cabinet. Deux pièces seulement sont sorties un jour de son portefeuille, moins en vue de la publicité, que pour témoigner son désir de prendre part à nos travaux. Il communiqua à l'Académie un poème imité du *Souhait* de Gessner (1), et le *Prisonnier de Chillon*, traduit de lord Byron (2).

C'était surtout, nous l'avons dit, vers les Lettres grecques et latines que se portaient ses goûts ; familier avec les grands écrivains d'Athènes et de Rome, il aimait à cultiver leur langue et à vivre avec eux, sans dédaigner, cependant, dans un commerce exclusif, les monuments de l'antiquité chrétienne, grecque et latine, dans lesquels il était profondément versé, comme nous le verrons tout à l'heure. Ses nombreux manuscrits, remplis de compositions latines et de travaux pédagogiques, nous révèlent ses habitudes littéraires.

Les compositions latines comprennent un nombre très-considérable de pièces de vers dans tous les mètres usités, de nombreuses traductions en vers latins des meilleurs morceaux de nos grands poètes et deux tragédies en vers iambiques. Ce genre de travaux, qui fut autrefois une occupation

(1) Séance de la Section des lettres, du 22 mai 1848.
(2) Séance du 15 juillet 1850.

ou un délassement pour les meilleurs esprits, atteste, chez M. Roche, un goût sûr et expérimenté, et la connaissance des grands modèles et de toutes les ressources de cette noble langue.

Quant à ses travaux pédagogiques, mettons en première ligne les *Annales des concours généraux*, publiées de 1826 à 1828, de concert avec M. Belin, censeur au collége Charlemagne (1); ensuite le *Selectæ* grec, publié en 1842 (2).

M. Roche a voulu faire pour le grec ce qu'Heuzet avait fait autrefois pour le latin ; il a adopté le même plan que son devancier, et a classé sous les mêmes divisions et sous les mêmes titres, une suite de morceaux de morale et d'histoire empruntés aux meilleurs écrivains grecs. En imitant le travail d'Heuzet, il a su éviter un grave défaut de son modèle. Heuzet, soit pour ménager les transitions, soit pour adoucir des difficultés trop grandes pour les enfants auxquels il destinait son travail, a souvent altéré les textes; d'autres fois, il a fait des emprunts à des écrivains grecs dont il a reproduit les passages par des traductions latines. Il a inséré de la sorte dans son livre de nombreuses pages d'une latinité tout au moins suspecte.

M. Roche avait un respect trop profond pour ses auteurs favoris pour se permettre pareille chose. Au risque d'admettre des transitions un peu heurtées, son livre ne renferme que des textes parfaitement purs, collationnés sur les meilleures éditions avec un soin scrupuleux, avec le goût et l'érudition d'un véritable helléniste (3).

---

(1) *Annales des concours généraux*, recueil de toutes les compositions couronnées de 1805 à 1826, par M. Belin, censeur des études au collége royal de Charlemagne, et M. Roche, ancien professeur de rhétorique et de philosophie; 5 vol. in-8°, Paris. Hachette, 1826-1828.

(2) *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ*. ΕΚΛΕΚΤΑ ΗΘΙΚΑ ΚΑΙ ΙΣΤΟΡΙΚΑ εκ των ανιερων συγγραφεων, par M. P. Roche, chevalier de la légion-d'honneur, ancien oratorien, ancien proviseur. Montpellier, Boehm, impr 1842. 1 vol. in-12. — La publication de livres grecs est si rare en province qu'on nous permettra de faire remarquer l'excellente exécution typographique de celui-ci.

(3) M. Roche s'était fait aider, pour collationner les textes, par M. Dumas, professeur au Lycée de Montpellier et connu par de bonnes éditions de quelques classiques grecs, et par M. Pappas. Les connaissances spéciales de ses deux collaborateurs étaient une garantie de plus de la perfection de son travail.

Cette méthode rend, à certains égards, son travail supérieur à celui d'Heuzet; mais un sérieux inconvénient l'a empêché de devenir livre classique. En réunissant des textes sur divers sujets de morale d'une nature très-élevée, il n'était possible ni d'éviter de graves difficultés pour les jeunes traducteurs, ni de disposer les chapitres de manière à graduer ces difficultés. Ce livre ne s'est trouvé ainsi spécialement propre à aucune classe et n'a pu devenir, entre les mains des élèves, un livre d'explication habituel. Mais des hommes très-compétents y avaient vu un excellent recueil de versions, et, comme tel, l'avaient jugé propre à rendre de véritables services aux professeurs. Seulement, il aurait fallu, pour atteindre ce but, y joindre des notes, peut-être même une traduction. Quelque versé que soit un professeur dans la connaissance du grec, il a en général trop peu de temps pour la préparation de sa classe, pour pouvoir se passer entièrement de ce secours. M. Roche le comprit, et, après avoir publié son *Selectæ*, il s'occupa d'en faire la traduction; il l'a laissée complète et prête à être imprimée. Est-ce le temps qui lui a manqué, ou bien découragé par le peu d'accueil qu'avait reçu son *Selectæ*, avait-il renoncé à la publier? C'est ce que nous ignorons.

Quoi qu'il en soit des défauts du *Selectæ* grec, ce livre était digne de l'approbation du Conseil de l'Université, dont le refus fut une véritable douleur pour ce laborieux vieillard. C'était la première ambition de sa vie, bien modeste ambition assurément!

Nous ignorons sur quel motif le Conseil royal basa son refus, M. Roche n'ayant pu obtenir communication du rapport. Cependant, il dut éprouver quelque dédommagement par l'opinion de M. Burnouf, qui, en pareille matière, était bien de quelque autorité, même après l'avis du Conseil royal. M. Burnouf blâmait cette décision, trouvant le livre *sagement composé au point de vue de la langue et de la doctrine*, et pressait l'auteur d'y ajouter des notes dans l'intérêt des professeurs. *Je ne vois pas*, écrivait ce savant helléniste à un ami de M. Roche, *ce qu'on peut reprocher à ce recueil; pour ma part, je n'y désirerais qu'une chose, ce serait un certain nombre de notes historiques et explicatives;...... je ne conçois rien à une pareille sévérité.*

M. Roche s'était occupé de deux autres ouvrages du même genre, l'un grec et l'autre latin, mais composés de morceaux empruntés aux auteurs chré-

tiens. Ces travaux, très-considérables, sont entièrement antérieurs, et de beaucoup, aux discussions qui ont eu lieu récemment. En s'y livrant, l'ancien Oratorien n'était pas infidèle, comme quelques-uns pourraient être tentés de le croire, aux traditions et aux usages des grands corps enseignants. Loin de là, il ne faisait que s'y conformer, car les auteurs chrétiens n'avaient jamais été complètement exclus de leur enseignement. Peut-être croyait-il le moment venu de leur faire une part plus large? Nous ignorons quelles pouvaient être ses vues à cet égard. Mais si ces travaux nous permettent de supposer que sa pensée se portait vers des modifications au plan actuel des études classiques, nous ajouterons qu'ils montrent, en même temps, aux esprits pratiques, la voie par laquelle on peut arriver aux réformes vraiment utiles.

M. Roche avait adopté pour ces deux ouvrages les divisions et le plan qu'il avait déjà empruntés à Heuzet pour son *Selectæ* grec profane (1), combinaison heureuse qui, en présentant aux enfants les mêmes vérités morales traitées successivement par des écrivains païens et chrétiens, leur faisait en quelque sorte mesurer la supériorité de la raison éclairée par le Christianisme, sur la raison livrée à ses propres spéculations.

Le *Selectæ* grec se compose de morceaux exclusivement choisis dans saint Bazile, saint Jean-Chrysostôme et saint Grégoire de Nazianze, trois écrivains dont les mâles beautés et la valeur littéraire ne sont contestées par personne. Ce travail, qui est complet, entièrement mis au net et prêt à être imprimé, est énorme. Après avoir fait de nombreux retranchements dans son premier choix, l'auteur a conservé plus de six cents passages (2), dont quelques-uns fort longs, empruntés aux divers écrits des auteurs que je viens de citer. Peut-être y aurait-il encore des retranchements à faire, car ce travail nous paraît bien volumineux pour un livre classique;

---

(1) Ce parallélisme ne pouvait cependant se conserver sans quelques modifications, que M. Roche n'a pas manqué de faire. Quelques-uns des chapitres d'Heuzet ne pouvaient avoir d'analogues dans un travail chrétien; dans quelques autres, le titre a dû être mis plus en harmonie avec les idées chrétiennes.

(2) Près de quatre cents passages appartiennent à saint Jean-Chrysostôme; le reste se partage à peu près également entre saint Bazile et saint Grégoire de Nazianze.

mais, quoi qu'il en soit, nous faisons des vœux pour sa publication ; elle serait des plus opportunes et rendrait un véritable service à l'enseignement (1).

Quand au *Selectœ* latin chrétien, il est loin d'être aussi avancé. M. Roche n'a laissé que des notes indiquant les ouvrages et les chapitres où il avait l'intention de puiser, et les éditions dont il voulait se servir.

Les manuscrits de M. Roche renferment encore, entre autres travaux, un bon traité de prosodie latine, un cours simultané de grammaire grecque et latine, et 84 dizaines faisant suite aux racines grecques mises en vers français par Lancelot de Port-Royal (2).

Voilà les travaux auxquels il se livrait encore avec une entière liberté d'esprit, lorsque la mort est venue le frapper !

Avec son intelligence, un esprit heureusement doué, des connaissances étendues et variées, M. Roche aurait pu, autant que bien d'autres, courir après quelques lambeaux de renommée ; il a préféré les jouissances intimes de l'étude, la solitude, l'obscurité. N'est-ce pas la marque d'un esprit solide, élevé et sage ?

Après son retour à Montpellier, M. Roche ne chercha pas à se renfermer dans un repos absolu. La vieillesse n'avait pas éteint ses forces ; il voulut, en bon citoyen, en user pour se rendre utile dans quelques fonctions gratuites. Il fut longtemps président du Comité d'arrondissement d'instruction primaire, et membre de la Commission de surveillance des prisons.

Nous avons dû nous contenter de parler de l'érudit, de l'humaniste ; ce serait dépasser les bornes de cette Notice que de vous entretenir de l'homme. Le montrer avec les qualités d'un cœur généreux, les vertus d'une âme droite, avec son inépuisable bienfaisance qui aimait à cacher la source du bienfait, ce serait cependant montrer le côté par où il était vraiment supérieur, et expliquer comment les sympathies, l'estime, le respect public avaient environné l'austère retraite dans laquelle le

---

(1) M. Roche a fait aussi la traduction française de son *Selectœ* grec chrétien ; elle est entre les mains d'un de ses amis.

(2) On sait que l'ouvrage de Lancelot comprend 216 dizaines.

vieux Oratorien semblait porter le deuil de sa noble Compagnie. Car de bien rares amis connaissaient seuls le littérateur, l'érudit ; le public n'apercevait, dans la simplicité de ses habitudes, dans sa vie chrétienne sans ostentation, mais avec régularité, nous dirions même jusque dans la sévère uniformité de ses vêtements, que le religieux resté fidèle aux libres engagements de sa jeunesse.

Le gouvernement, en lui donnant en 1839 la croix de la légion d'honneur, ne put rien ajouter à la considération qu'il avait su conquérir, il ne fit que la reconnaître et la proclamer.

M. Roche est mort le 4 janvier 1854, âgé de plus de 88 ans ; il était, depuis le 1er février 1847, membre honoraire de l'Académie.

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, section des Lettres.

MONTPELLIER. — Typographie de BOEHM.